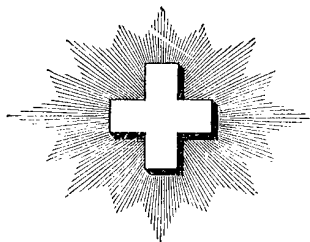


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 4644

10 février 1892, 6 $\frac{1}{4}$ h., p.

Classe 64

ALEXIS CAPT, à L'ORIENT DE L'ORBE.

Chronographe-compteur perfectionné.

L'invention ne concernant que certaines parties du mécanisme de chronographe-compteur, et ces parties pouvant être comprises sans le secours du reste du mécanisme qui du reste peut varier, le dessin ci-joint ne représente pas un chronographe compteur complet, mais seulement les parties de ce dernier qui se rapportent à l'objet de la présente demande de brevet.

A est la roue à colonnes, qui n'a rien de particulier, mais qui est actionnée par un levier ou une bascule *B* d'une disposition nouvelle : Cette bascule, pivotée en *b*, remplit tout à la fois le rôle des bascules ordinaires, celui des cliquets ordinaires destinés à faire tourner la roue à colonnes, celui du ressort sautoir destiné à limiter la rotation de cette roue et enfin celui du ressort servant à relever la bascule.

En effet, le bras à ressort *b'* de la bascule *B* produit, en s'appuyant sur la roue à colonnes, le relèvement de la bascule *B*, lorsque celle-ci a été abaissée par suite d'une pression de la poussette agissant sur le bouton *a*. D'autre part l'extrémité dudit bras à ressort *b'* est formé de façon à agir comme „sautoir“ sur la denture de la roue à colonnes *A*. Enfin l'extrémité libre *b''* de la bascule *B* est formée en dent de cliquet et va actionner la denture de la roue *A* pour faire tourner cette dernière

d'une dent chaque fois que l'on presse sur la bascule.

La roue de chronographe *C* qui porte l'aiguille des secondes d'une part, et la roue de compteur *D* qui porte l'aiguille du compteur de minutes d'autre part, sont combinées avec une étoile *E* qui, actionnée une fois à chaque tour par une goupille *c* de la roue *C*, fait sauter instantanément et chaque fois d'une dent, la roue *D*.

Cette combinaison à l'avantage de produire un saut franc de l'aiguille du compteur des minutes et de laisser la roue *C* libre pour le retour à zéro.

Quoique le dispositif puisse fonctionner tel qu'il vient d'être décrit, il est avantageux de combiner en outre l'étoile *E* avec un ressort sautoir *e* qui la maintient toujours dans la position voulue pour qu'elle soit prête à fonctionner et qui lui donne en outre une certaine impulsion pour faire sauter vivement l'aiguille des minutes, lorsqu'elle est tournée par la goupille *c*.

EN RÉSUMÉ,

Je revendique comme mon invention : un mécanisme de chronographe-compteur caractérisé par :

- 1° La bascule *B* ayant un bras à ressort *b'* et un bec *b''* en substance comme décrit et dans le but indiqué;
- 2° La combinaison de la roue *C* ayant une goupille *c* avec une étoile *E*, d'un nombre

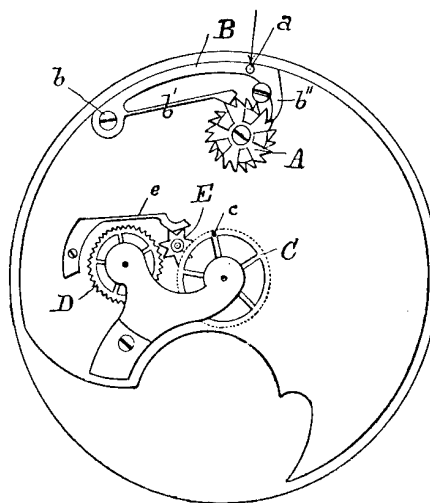
de pointes variable, destinée à être tournée par la goupille *c* et à produire le saut de la roue *D* en substance comme décrit.

ALEXIS CAPT.

Mandataire: E. IMER-SCHNEIDER, à GENÈVE.

Alexis Capt.
10 février 1892.

Brevet N° 4644.
1 feuille.



Alexis Capt.
Mandataire: E. IMER-SCHNEIDER, à GENÈVE.